

Yvonand, le 28 mai 2018

Au conseil communal

**1462 Y v o n a n d**

**Préavis municipal No 2018/06**

## **Rapport financier 2017**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport financier pour l'année 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2017.

### **1. INTRODUCTION**

En accord avec la pratique à Yvonand, la municipalité vous présente deux rapports sous la forme de préavis pour 2017. L'un concerne la gestion proprement dite et l'autre, les comptes communaux. Ces derniers font l'objet du présent préavis.

Pour mémoire, on rappellera que le règlement sur la comptabilité des communes du canton de Vaud (RCCom) du 14 décembre 1979 précise :

- Art. 35 - La commission de gestion procède à un examen approfondi des comptes. Cet examen peut être confié, le cas échéant, à la commission des finances.
- Art. 35a- Dans le cadre de leur mandat, ces commissions ont un droit d'investigation illimité. La municipalité est tenue de leur fournir tous les documents et renseignements nécessaires.

L'article 35 du RCCom est traduit de la manière suivante dans le règlement du Conseil communal d'Yvonand :

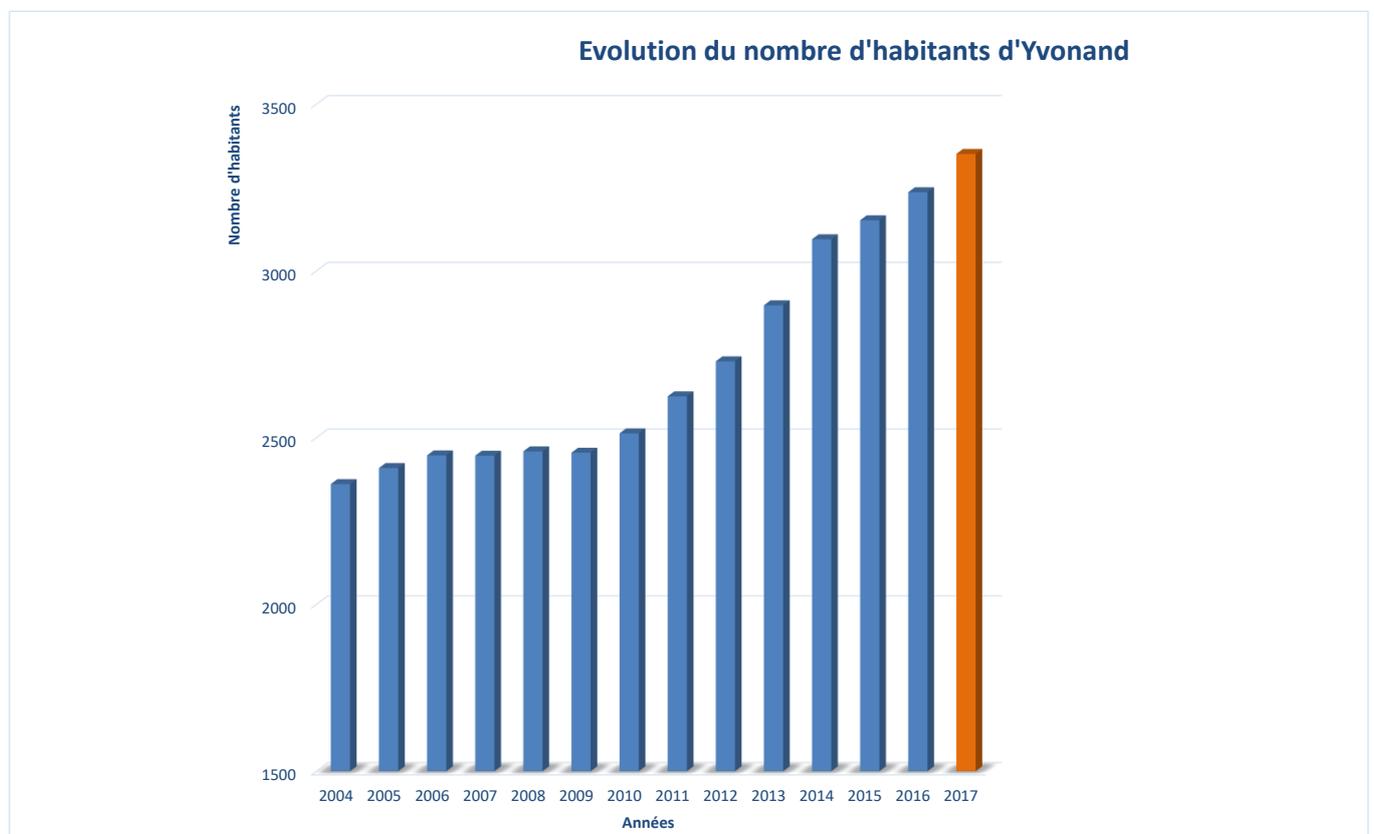
- Art. 38 - Le conseil élit une commission de gestion chargée d'examiner la gestion de l'année écoulée. Cette commission est composée de sept membres. Ils sont désignés pour une année avec rééligibilité.
- Aucun membre du personnel communal ne peut en faire partie.
- Cette commission se réunit avant la fin de l'année pour établir son plan de travail.
- Au surplus, les articles 94 et suivants du présent règlement s'appliquent.
- Art. 39 - Le conseil élit une commission chargée d'examiner le budget, les comptes, les dépenses supplémentaires, les propositions d'emprunt, le projet d'arrêté d'imposition, ainsi que les préavis présentant une implication financière.
- Cette commission est composée de sept membres. Ils sont désignés pour la durée de la législature.
- Art. 95 - La commission de gestion est compétente pour procéder à l'examen de la gestion de la commune. L'examen des comptes, du rapport et du rapport-attestation du réviseur est confié à la commission des finances.

## 2. EVOLUTION DE DIFFERENTS PARAMETRES

Ce chapitre est destiné à mettre en évidence les variations de différents indicateurs entre 2007 et 2017. En particulier l'évolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves.

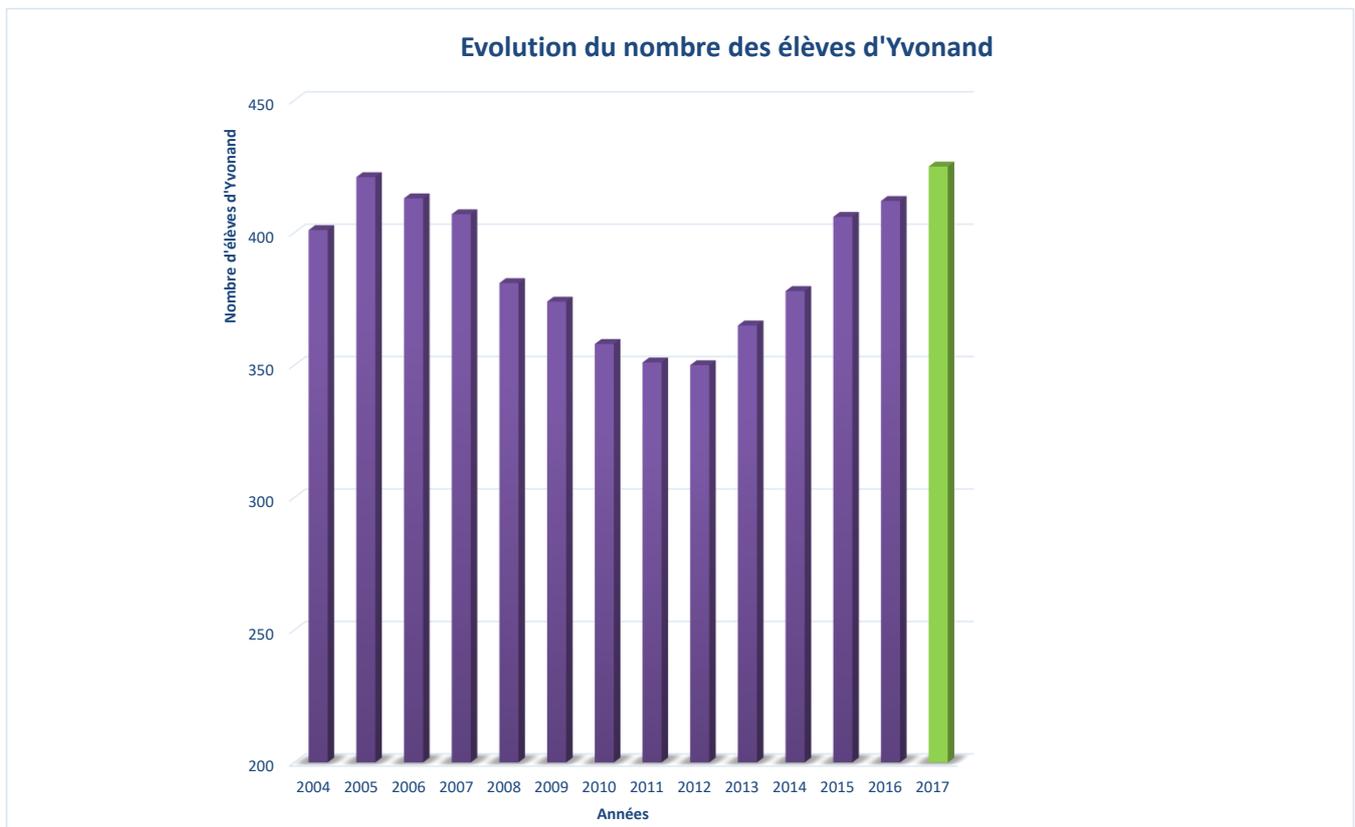
Tableau de l'évolution des habitants et des élèves											
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Habitants	2446	2459	2455	2513	2624	2729	2897	3095	3152	3236	3351
Elèves	407	381	374	358	351	350	365	378	406	412	425

### 2.1 Evolution du nombre d'habitants de la commune



L'augmentation de la population depuis 2007 est de 37%. Amorcée en 2010, la hausse importante du nombre d'habitants se poursuit, mais nous devrions connaître un tassement de la vitesse de cette augmentation liée à la raréfaction des possibilités de construire.

2.2 Evolution du nombre d'élèves de la commune



L'augmentation des élèves depuis 2000 s'est inversée en 2006. De 2005 à 2012 nous constatons une diminution de 16.8 %. La hausse du nombre d'élèves amorcée en 2013 se poursuit en 2017. L'augmentation est cette année de 3% (sans tenir compte des autres villages membres de l'ASIYE), par rapport à 2016 (contre 7.4% en 2015 et 1.5% en 2016).

3. COMPTES COMMUNAUX

Présentation de quelques tableaux et commentaires sur le résultat comptable de 2017

3.1 Résultat des comptes 2016 et 2017 ainsi que budget 2017

N°	Libellé	A Comptes 2016	B Comptes 2017	C Budget 2017 (avec CC)	D Différence B - C
I	RECETTES	16 821 720	16 998 306	15 781 405	1 216 901
II	CHARGES	16 818 839	16 968 134	16 161 923	806 211
I - II	RESULTATS	2 881	30 171	-380 518	410 689

Nous constatons avec satisfaction que l'exercice 2017 se termine à nouveau sur un résultat positif, après amortissements complémentaires et divers, avec un bénéfice de Fr. 30'171.49.

Les amortissements complémentaires et divers sont cette année très importants puisqu'ils se montent à un total de Fr. 957'888.80 contre Fr. 591'710.- en 2016. On remarquera que cette année, les charges et les recettes s'approchent de la barre des 17 millions.

Les tableaux 3.2 et 3.3 ci-dessous vous permettent de comparer plus en détails les comptes 2017 avec le budget 2017 et les comptes 2016, au niveau des recettes et des charges.

Au niveau des recettes, l'écart important avec le budget est principalement dû aux rentrées fiscales plus importantes que prévues (+10.93%) ainsi qu'aux ventes de terrains aux Goilles (Fr. 349'600.-). On relèvera que nous arrivons presque au terme de ces ventes.

Pour les charges, elles sont plus faibles que prévues d'environ 6%. La surestimation de la charge des intérêts de la dette en est le principal facteur. Il a été corrigé dans le cadre du budget 2018.

**3.2 Comparaison des RECETTES 2017 avec les comptes 2016 et le budget 2017**

	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2017
<b>Recettes</b>	16 821 720	<b>16 998 306</b>	15 781 405
Diminution des recettes cantonales:			
- Péréquation (base, 220.4528.1)	2 095 553	<b>1 978 184</b>	1 942 749
- Dépenses thématiques (220.4528.2)	129 038	<b>264 171</b>	229 193
- Imputations internes (390)	1 655 442	<b>1 741 016</b>	1 525 000
<b>Total des recettes pour comparaison</b>	12 941 687	<b>13 014 935</b>	<b>12 084 463</b>
Avec le budget 2017 en francs		<b>930 472</b>	
Avec le budget 2017 en %		<b>7.70%</b>	
Avec les comptes 2016 en francs		<b>73 248</b>	
Avec les comptes 2016 en %		<b>0.57%</b>	
<b>Différence sur les impôts pour comparaison</b>	7 350 053	<b>8 107 260</b>	7 308 600
Avec le budget 2017 en francs		<b>798 660</b>	
Avec le budget 2017 en %		<b>10.93%</b>	
Avec les comptes 2016 en francs		<b>757 207</b>	
Avec les comptes 2016 en %		<b>10.30%</b>	

## 3.3 Comparaison des CHARGES 2017 avec les comptes 2016 et le budget 2017

	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2017
<b>Charges globales</b>	16 818 839	<b>16 968 134</b>	15 810 693
Déduire: Amortissements + attributions (33+38)	3 596 667	<b>3 184 951</b>	1 803 800
	13 222 172	<b>13 783 183</b>	14 006 893
Déduction des charges cantonales:			
- Transports publics (220.3518.2)	316 569	<b>327 849</b>	340 000
- Péréquation (220.3528.01)	1 509 390	<b>1 639 854</b>	1 639 854
- Rattrapage financier bascule (220.3528.02)	-	-	-
- Prévoyance sociale (720)	1 524 473	<b>1 768 887</b>	1 650 000
- Contribution à l'AVASAD (730.3654)	278 550	<b>293 136</b>	326 700
- Imputations internes (390)	1 655 442	<b>1 741 016</b>	1 525 000
<b>Total solde des charges pour comparaison</b>	<b>7 937 748</b>	<b>8 012 441</b>	<b>8 525 339</b>
Avec le budget 2017 en francs		<b>-512 898</b>	
Avec le budget 2017 en %		<b>-6.02%</b>	
Avec les comptes 2016 en francs		<b>74 693</b>	
Avec les comptes 2016 en %		<b>0.94%</b>	

En 2015, les recettes globales dépassaient de 9.30 % les montants portés au budget. Même satisfaction en 2016 puisque nous constatons que les recettes dépassaient de 11.65% les montants budgétés. L'année 2017 reste dans la même lignée avec des rentrées 10.93% supérieures aux montants des rentrées escomptées.

Pour mémoire en 2013, il était réjouissant de constater que nous observions des rentrées fiscales en nettes progressions de 25.05 % par rapport au budget, mais surtout 19.28 % plus élevées que pour les comptes 2012. Les rentrées fiscales 2014 présentaient un tout autre visage avec une augmentation de seulement 8.90 % par rapport au budget 2014.

L'estimation des rentrées fiscales 2017 était « un peu pessimiste », puisque ces dernières sont plus élevées de 10.93% par rapport au budget (+ 3.11% en 2016).

**A nouveau, le canton de Vaud enregistre lui aussi de très bons résultats par rapport à beaucoup d'autres cantons.** Pour Yvonand, les effets de l'augmentation des habitants sur nos rentrées fiscales continuent à se faire sentir, soutenus par la reprise économique amorcée en 2016.

Au niveau des charges, il est intéressant de constater qu'après déductions des amortissements + attributions (33 + 38) et des charges dites « cantonales », le solde des charges pour comparaison est inférieur de 6.02% par rapport au budget, mais seulement supérieur de 0.94% par rapport aux comptes 2015 (2.00% en 2015 et 7.07% en 2016). En cela, la volonté de la municipalité de maîtriser les charges sur lesquelles nous avons une influence paraît porter ses fruits.

Pour analyser ce résultat de manière plus précise, nous vous présentons ci-dessous quelques éléments sur les impôts et les amortissements ainsi qu'un rappel des divers préavis acceptés en 2017 ou avant, non encore comptabilisés et ceux dont les travaux ont été exécutés.

3.4 Comparaison revenus fiscaux 2016 et 2017 ainsi que budget 2017

Impôts	A	B		C	D
	Comptes [CHF] 2016	Comptes [CHF] 2017	Part en %	Budget [CHF] 2017	Différence [CHF] B - A
Revenu	4 983 477	5 333 493	66.67	5 250 000	350 016
Fortune	513 669	652 892	8.16	550 000	139 223
Bénéfice personnes morales	335 238	204 827	2.56	200 000	-130 412
Autres	1 393 686	1 808 040	22.60	1 202 600	414 354
<b>RESULTATS [1]</b>	<b>7 226 070</b>	<b>7 999 252</b>	<b>100.00</b>	<b>7 202 600</b>	<b>773 182</b>

[1] Résultats avec escomptes sur redevances et défalcatons autorisées déduits.

On relèvera que cette année, l'impôt sur le revenu, contrairement à 2016, dépasse de 1.6% le rendement escompté au budget, escomptes sur redevances et défalcatons autorisées déduits. Le constat fait en 2016 sur l'augmentation de la population moins rapide que prévue et sur la capacité contributive de nos contribuables plus faible que celle prise en compte dans nos hypothèses de travail, a permis de mieux cerner les rentrées possibles au niveau du budget et ainsi permettre de ne pas se montrer trop optimiste.

Concernant l'impôt sur la fortune, nous avons relevé dans le cadre des comptes 2016 qu'il était en recul de 14.14% dans le cadre des comptes 2015 par rapport aux comptes 2014. Malgré une estimation prudente au niveau du budget, le résultat 2016 n'atteignait malheureusement pas le résultat escompté. Le résultat 2017 est par contre très satisfaisant puisqu'en en progression de 27.1% par rapport au résultat 2016. Il est toujours aussi difficile de donner une explication simple à ce phénomène.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales, contrairement à l'impôt sur la fortune, est cette année en net recul avec un repli 38.9% par rapport au montant 2016. En comparaison avec le montant encaissé en 2015, la différence est encore plus marquante : moins 53.6% !

A la veille de l'entrée en force de la réforme des impôts sur les entreprises (RIE III), la seule « consolation » que nous pourrions y trouver c'est que notre manque à gagner ne sera pas trop important par rapport à d'autres communes. Mais ce ne sont là que des suppositions, la péréquation fera peut-être que la « douloureuse » sera plus importante que prévue. Difficile aujourd'hui d'en mesurer l'impact, qui sera bien évidemment négatif.

Pour donner un ordre de grandeur, l'UCV a fait une projection de l'impact pour les communes sur la base des résultats 2016 et ceci avant de connaître le résultat des négociations entamées avec le canton pour essayer d'en diminuer les effets. Pour Yvonand, la perte pourrait se monter à environ 75% de cet impôt, alors que l'on parlait d'environ 50% avant le refus populaire de la votation fédérale de février 2017.

Dans les impôts dits « autres » :

- L'impôt sur les successions et donations a permis d'encaisser Fr. 596'048.- (budget Fr. 150'000.-), mais la moitié repartira au canton au titre de la péréquation.
- L'impôt sur les gains immobiliers a cette année dépassé le montant au budget (Frs 150'000.-) pour s'établir à Fr. 229'532.-.

Ces impôts dépendant fortement de la conjoncture et du marché immobilier, ils sont donc à prendre avec prudence et il ne faut pas trop compter sur ces postes pour consolider nos finances.

## Comparaison amortissements et attributions 2017 et 2016 ainsi que budget 2017

Vous trouverez ci-dessous les divers éléments des amortissements et attributions.

### 3.5 Tableau des amortissements patrimoine financier et administratif

N° cpte	Libellé	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2017
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>			
<b>330</b>	<b>Amortissements du patrimoine financier</b>			
810.3301	Service des eaux : Défalcatons autorisées	-	-	8 000
210.3301.1	Impôts : Escomptes sur redevances	11 708	8 349	16 000
210.3301.2	Impôts : Défalcatons autorisées	112 275	99 659	90 000
310.3303	Terrains: obligatoire	65 000	-	65 000
310.3303.1	Terrains: obligatoire		65 000	
310.3303.2	Terrains: complémentaire		40 051	
351.3303.1	Bâtiment Tannerie: obligatoire		4 000	4 000
351.3303.2	Bâtiment Tannerie: complémentaire		11 161	
353.3303.1	Batiment Poste/Banque: obligatoire	50 000	50 000	50 000
3542.3303.1	Halle Petite Amérique: obligatoire	145 000	145 000	145 000
220.3303	Amortissements compl. (Mortaigne + Mordagne)	550 000	244 998	-
	<b>Total 330</b>	933 983	668 218	378 000
<b>331</b>	<b>Amortissements patrimoine administratif</b>			
355.3312.1	Bâtiment Collège de Brit: obligatoire	600 000	640 000	640 000
3570.3312.1	Bâtiment Ancienne Grande salle: obligatoire	30 000	30 000	30 000
430.3312	Infrastructures : Routes	120 000	-	120 000
430.3312.1	Infrastructures, Routes: obligatoire		134 370	
430.3312.3	Infrastructures, Routes: complémentaire		228 020	
460.3312.1	Infrastructures, Egoûts et épuration: obligatoire	145 000	145 000	145 000
460.3312.3	Infrastructures, Egoûts et épuration: compl.	67 333	123 722	73 000
460.3312.4	Alimentation Fonds travaux futurs	100 000	100 000	100 000
660.3312.1	Infrastructures, Protection civile: obligatoire	10 000	10 000	10 000
810.3312.1	Infrastructures, Service des eaux: obligatoire	125 000	125 000	125 000
810.3312.3	Infrastructures, Service des eaux: compl.	143 981	162 112	136 000
820.3312	Infrastructures: Eclairage public	30 000	-	30 000
820.3312.1	Infrastructures, Eclairage public: obligatoire		30 000	
820.3312.3	Infrastructures, Eclairage public: compl.		32 429	
110.3313	Infrastructures, Informatique: amortissement		68 612	
220.3313	Bâtiment, Stand de tir: amortissement	-	36 868	-
<b>332</b>	<b>Autres amortissements patrimoine adm.</b>			
220.3329	Amortissements divers	41 710	-	10 000
320.3329	Forêts et pâturages: obligatoire	-	-	2 800
	<b>Total 331 + 332</b>	1 413 024	1 866 133	1 421 800
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	2 347 007	2 534 351	1 799 800

3.6 Tableau des attributions

N° cpte	Libellé	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2017
<b>38</b>	<b>ATTRIBUTIONS</b>			
<b>380</b>	<b>Fonds de réserve et renouvellement</b>			
3590.3803	Rénovation Orgue	1 000	1 000	1 000
430.3809	Routes : places de parc	-	-	3 000
310.3809.01	Fonds: Terrains	1 248 660	349 600	-
	<b>Total 380</b>	<b>1 249 660</b>	<b>350 600</b>	<b>4 000</b>
<b>381</b>	<b>Financements spéciaux</b>			
220.3819	Transitoire péréquation	-	300 000	-
	<b>Total 381</b>	<b>-</b>	<b>300 000</b>	<b>-</b>
<b>38</b>	<b>Attributions</b>	<b>1 249 660</b>	<b>650 600</b>	<b>4 000</b>

Cette présentation vous permet de comparer tous les chiffres et les totaux figurant sous N° 33 et 38 des comptes par natures.

Pour le fonds Terrains, nous avons fait figurer, comme il est maintenant devenu habituel, la vente des terrains des Goilles dans les comptes de fonctionnement et, de ce fait, versé le montant correspondant dans le fonds de réserve.

Pour mémoire, voici un petit tableau des montants globaux attribués sur des amortissements complémentaires (33) et des attributions « extraordinaires » (38) depuis l'année 2013, qualifiée d'exceptionnelle.

(1) Mise à zéro au bilan.

(2) Mise à zéro au bilan (achats de forêts en 2016).

Remarque : les amortissements complémentaires sur les comptes 460.3312.3 (Réseaux d'égouts et épurations) et 810.3312.3 (Service des eaux) ne sont pas pris en considération, ces comptes devant être bouclés sur eux-mêmes.

Année	Montants attribués sous comptes 33 + 38 [Frs]
2013	1'700'855.30
2014	210'000.00
2015	253'863.00
2016	591'710.26

Sur les comptes 2017, nous avons pu procéder à ce type d'amortissements pour un montant de Fr. 957'888.80, signe évident d'une année comptable que l'on peut qualifier de bonne. Le tableau ci-dessous vous en donne le détail sous les comptes 220.3303 (amortissements complémentaires) et 220'3329 (amortissements divers).

Compte n°	Compte bilan n°	Intitulé	Montant [CHF]
220.3819	9259.08	Transitoire péréquation	300'000.00
351.3303.2	9123.02	Bâtiment Tannerie (1)	11'160.92
220.3303	9129.01	Lotissement Mortaigue (1)	159'999.00
220.3303	9129.02	Lotissement Mordagne (1)	84'999.00
820.3312.3	9143.04	Eclairage public	32'429.25
220.3313	9143.07	Stand de tir (1)	32'617.95
430.3312.3	9143.14	Routes communales	96'590.58
110.3313	9143.16	Informatique et Bureautique (1)	68'612.10
430.3312.3	9143.18	Voirie/Conciergerie (1)	131'429.00
310.3303.2	99143.20	Terrains (FC)	40'051.00
<b>TOTAL</b>			<b>957'888.80</b>

(1) Mise à Frs 1.- au bilan.

Remarque : les amortissements complémentaires sur les comptes 460.3312.3 (Réseaux d'égouts et épurations) et 810.3312.3 (Service des eaux) ne sont pas pris en considération, ces comptes devant être bouclés sur eux-mêmes.

### 3.7 Préavis en cours et préavis dont les comptes ont été bouclés en 2017

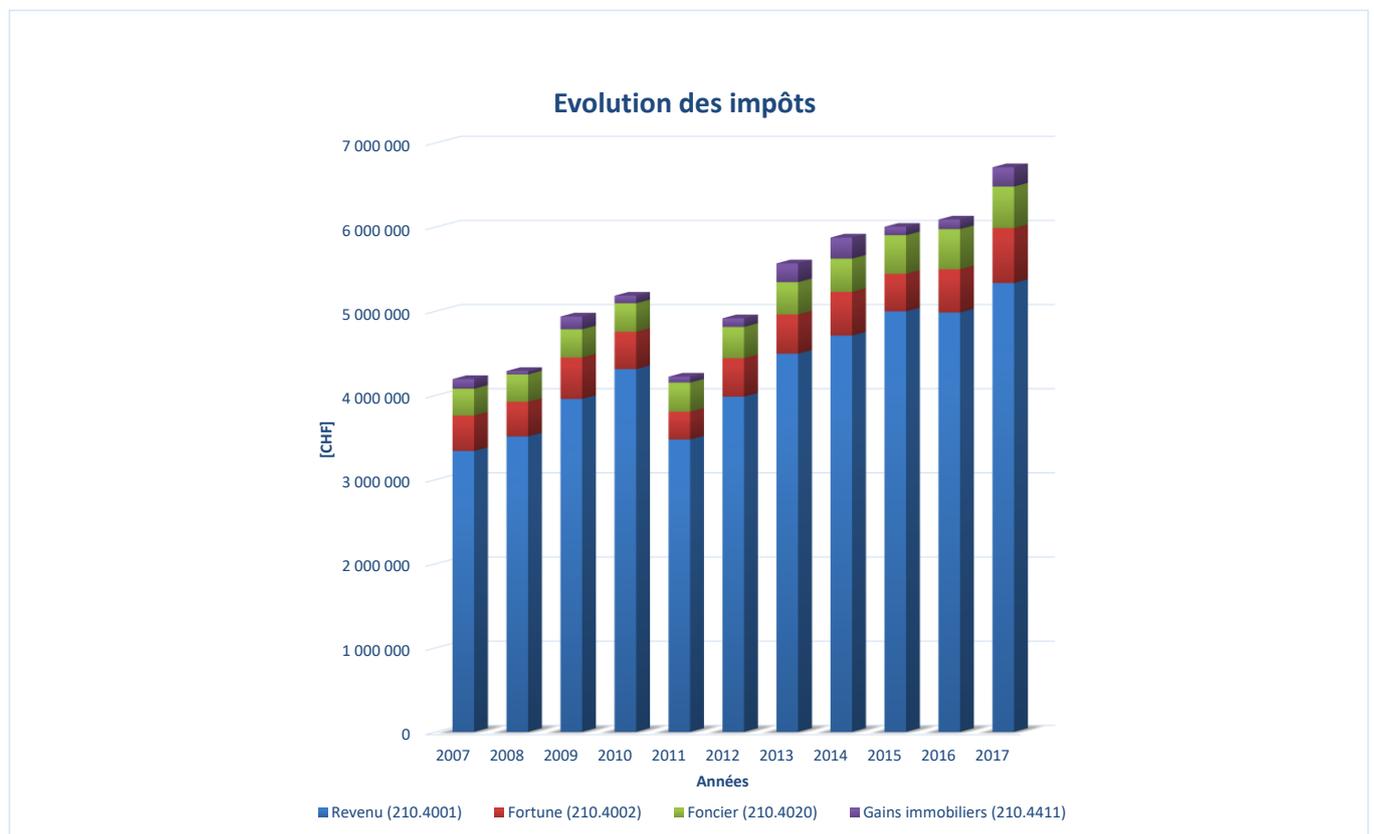
<b>Préavis en cours au 31 décembre 2017</b>				
<b>Dépenses</b>				
Préavis no	Libellé	Crédit accordé	Dépensé	Solde
2000/06	Demande de crédit pour l'élaboration d'un plan partiel d'affectation (PPA) « Secteur des plages »	50'000.00	13'700.00	- 36'300.00
2009/11	Engagement de la commune d'Yvonand pour sa participation au projet du Bateau Solaire	30'000.00	0.00	- 30'000.00
2013/05	Extension du collège de Brit : organisation d'un concours d'architecture et demande de crédit d'étude du projet			
2017/12	Extension du collège de Brit – demande de complément au crédit d'étude	1'545'000.00	802'858.17	- 742'141.83
2013/16 + 2014/16 + 2015/09	Demande de crédit d'étude pour la réfection de l'Avenue de Mordagne et de la Rue des Vergers Demande de crédit pour la réfection de l'Avenue de Mordagne, d'un tronçon de la Grand'Rue et de la Rue des Vergers Réfection de la Rue de l'Ancien-Collège, demande de crédit complémentaire	5'780'737.00	2'993'265.61	- 2'787'471.39
2015/15	Demande de crédit pour l'élaboration d'un Plan de quartier sur les parcelles 269 et 270 sises "en Mortaigue"	105'900.00	0	- 105'900.00

2016/03	Demande de crédit pour la révision du Plan de quartier « Marais de Mordagne », parcelle 326	50'360.00	0	-	50'360.00
2016/11	Remplacement général des compteurs d'eau potable	375'000.00	115'557.40	-	259'442.60
2017/07	Crédit d'étude pour la mise en place d'un concept de stationnement et d'un schéma directeur de la mobilité	72'306.00	16'200.00	-	56'106.00
<b>Recettes</b>					
<b>Préavis</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédit</b>	<b>Recette encaissée</b>		<b>Solde</b>
2017/15	Vente d'un terrain communal, rue de l'Ancien Stand 26, parcelle No 1860, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS en faveur de M. Xavier Kaufmann, domiciliés rue de l'Ancien Stand 26 à 1462 Yvonand, qui désire acheter la parcelle en question, sur laquelle une résidence est construite	207'680.00	20'700.00	-	186'980.00
2017/18	Vente d'un terrain communal, rue du Grand Jenoud 8, parcelle No 1814, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS en faveur de M. Damien Perrelet, domicilié rue du Grand Jenoud 8 à 1462 Yvonand, qui désire acheter la parcelle en question, sur laquelle une résidence est construite	187'200.00	30'000.00	-	157'200.00
<b>Préavis bouclés au 31 décembre 2017</b>					
<b>Dépenses</b>					
<b>Préavis no</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Dépensé</b>		<b>Résultat</b>
2015/04	Demande de crédit pour la réfection du terrain de foot principal, pose de surface hybride dans l'axe central du terrain	145'000.00	194'828.15	+	49'828.15
2017/03	Réfection du stand de tir	42'500.00	36'868.95	-	5'631.05
2017/04	Renouvellement du parc informatique communal	65'000.00	68'613.10	+	3'613.10
2017/10	Achat de nouveaux engins pour le service de voirie, remplacement de la chargeuse et pelle rétro	143'700.00	145'800.00	+	2'100.00
<b>Recettes</b>					
<b>Préavis no</b>	<b>Libellé</b>	<b>Recette prévue</b>	<b>Encaissé</b>		<b>Résultat</b>
2016/09	Vente d'une halle industrielle et 10 places de parc propriétés de la commune sises au lieu-dit « Le Marais », rue des Cerisiers 48-50, parcelle du registre foncier no 2083, composant les lots no 1 et 2 de la PPE « Les Halles ».	890'000.00	870'776.00	-	19'224.00

<p><b>2016/19</b></p>	<p>Vente d'un terrain communal, rue de l'Impasse 5, parcelle no 1848, plan folio no 11, propriété de la commune par DDPS en faveur de Mesdames Natacha et Vanessa Bonnevaux, la Rochette 16 à Châbles, qui désirent acheter la parcelle en question, sur laquelle une résidence est construite</p>	<p>194'100.00</p>	<p>193'500.00</p>	<p>- 600.00</p>
<p><b>2017/02</b></p>	<p>Vente d'un terrain communal, ch. des Goilles 8, parcelle No 2562, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS en faveur de Madame Valentina Stahlin et M. Stéphane Vuagniaux, domiciliés à 1475 Montbrelloz, ch. des Mélèzes 14, qui désirent acheter la parcelle en question, sur laquelle une résidence est construite</p>	<p>138'600.00</p>	<p>138'600.00</p>	<p>0.00</p>

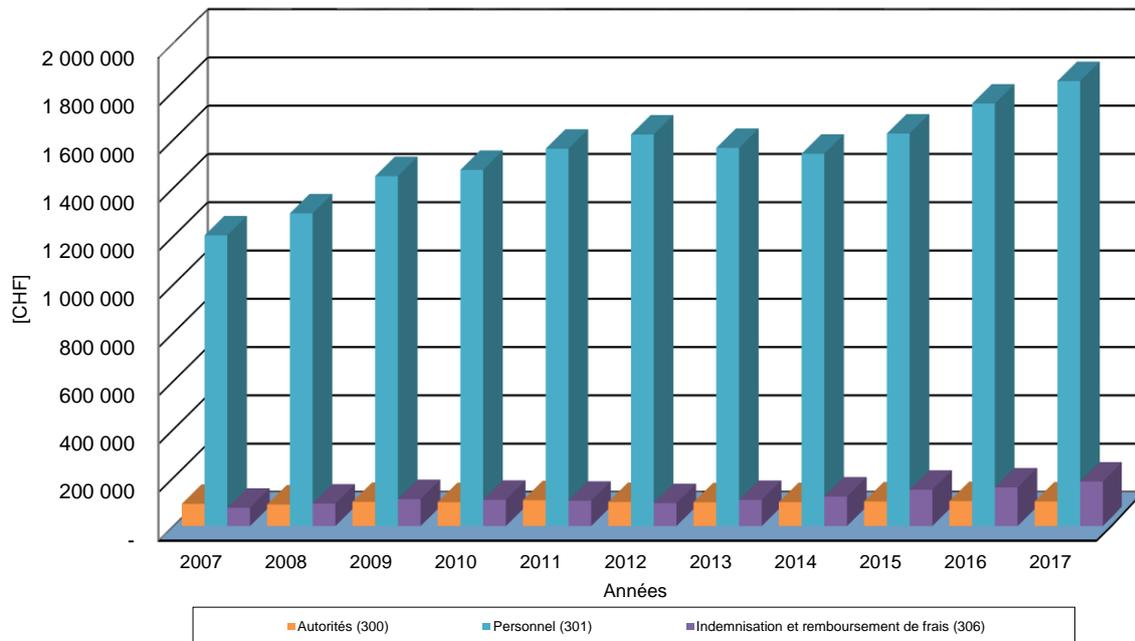
Pour information, nous vous présentons ci-dessous 4 graphiques sur l'évolution de divers comptes communaux.

**3.8 Evolution des impôts**



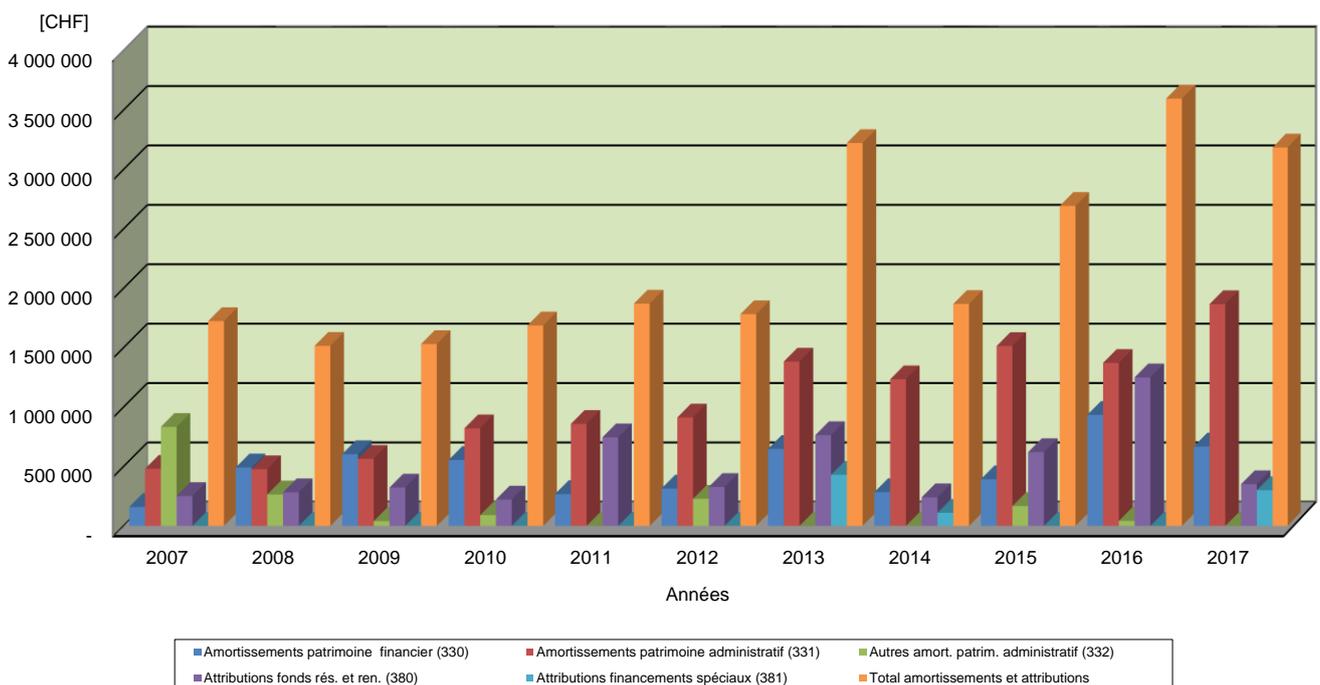
### 3.9 Evolution des charges du personnel et des autorités

**Evolution des charges du personnel et des autorités**  
(comptes par natures 300, 301 et 306)



### 3.10 Evolution des amortissements et des attributions

**Evolution des amortissements et des attributions**  
(comptes par natures 330, 331, 332, 380 et 381)

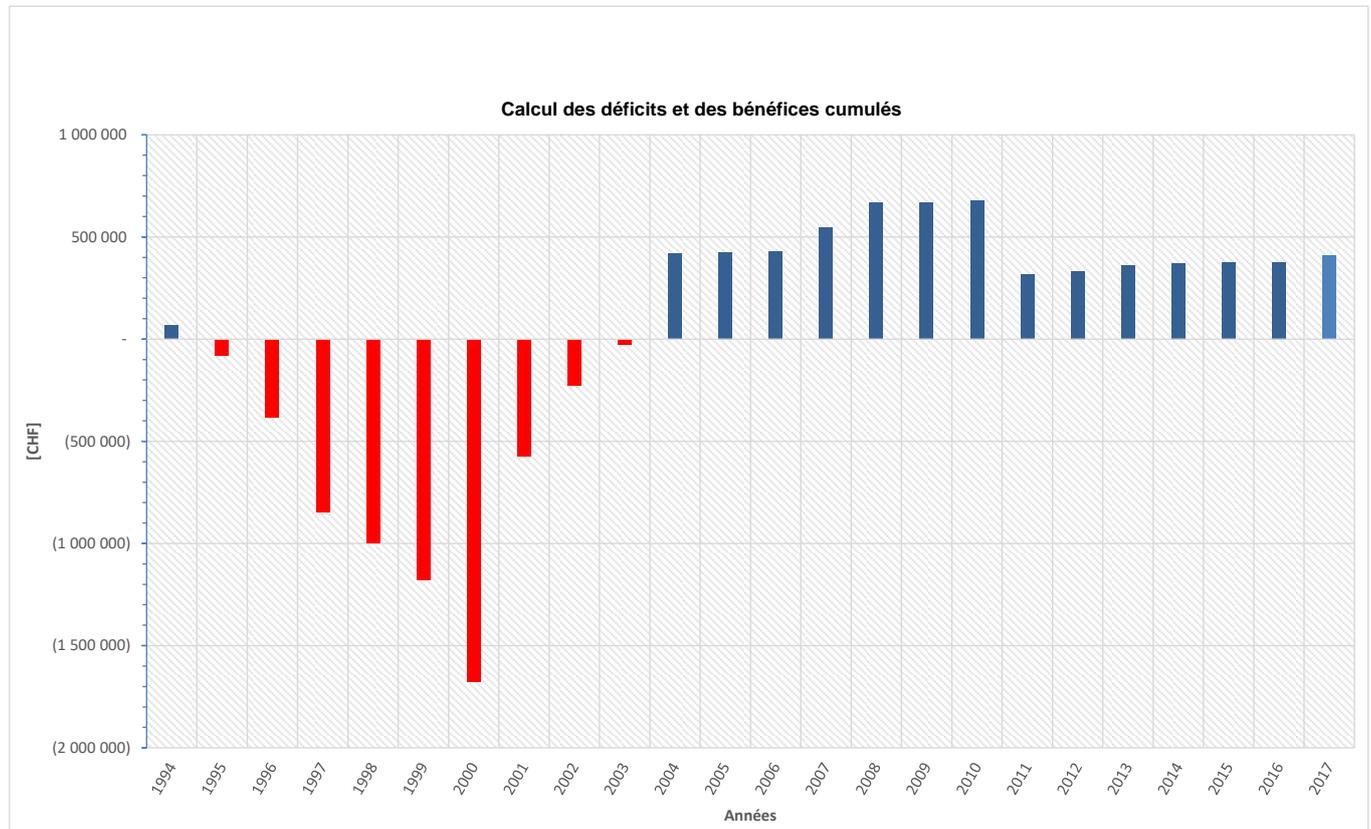


L'augmentation de 2016 par rapport à 2015 provient essentiellement des amortissements complémentaires et de l'attribution au fond de terrains.

**3.11 Etat des comptes communaux de 1994 à 2017**

Ce graphique présente l'évolution des résultats depuis 1994, avec un léger bénéfice. De 1995 à 2000 on note un cumul des déficits et dès 2001, les comptes redeviennent bénéficiaires jusqu'en 2011, année marquée par un premier déficit depuis 10 ans.

L'année 2017 à nouveau positive, permet d'établir le calcul des déficits et bénéfices cumulés à la valeur de Frs 406'859.99, soit une augmentation de 8% par rapport à 2016.



**4. ANALYSE DU BILAN**

**4.1. Tableau de présentation condensée du bilan**

Désignation	Bilan au 01.01.2017	Bilan au 31.12.2017	Différence
<b>Actif (91)</b>			
Disponibilités (910)	2 825 635	4 656 542	1 830 907
Débiteurs et comptes courants (911)	4 244 637	4 423 896	179 259
Placement du patrimoine financier (912)	6 226 732	5 680 736	-545 996
Actifs transitoires (913)	2 300 150	2 982 986	682 836
Investissements patrimoine administratif (914)	16 220 301	15 192 601	-1 027 700
Découvert	-	-	-
<b>Total</b>	<b>31 817 455</b>	<b>32 936 761</b>	<b>1 119 306</b>
<b>Passif (92)</b>			
Engagements courants (920)	1 482 318	2 468 950	986 632
Dettes à court terme (921)	-	-	-
Emprunts à moyen et long terme (922)	22 045 800	20 473 300	-1 572 500
Passifs transitoires (925)	698 048	1 061 675	363 627
Financements spéciaux et fonds de réserve (928)	7 187 454	8 498 830	1 311 376
Capital (929)	403 834	434 006	30 171
<b>Total</b>	<b>31 817 455</b>	<b>32 936 761</b>	<b>1 119 306</b>

Nous vous donnons quelques éléments qui sont étudiés par le canton et les partenaires financiers de la commune.

4.2 Analyse comptes de fonctionnement et bilan

			1994	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Compte de fonctionnement</b>										
<b>RC</b>	Recettes courantes	kFr.	6 626	10 858	11 516	12 898	12 635	13 854	15 070	15 233
<b>DC</b>	Dépenses courantes	kFr.	5 983	9 642	10 069	10 295	11 146	11 629	12 501	12 710
<b>MA</b>	Marge d'autofinancement (RC-DC)	kFr.	643	1 216	1 447	2 603	1 489	2 225	2 569	2 523
<b>Compte de bilan</b>										
<b>E</b>	Endettement total (dette brute)	kFr.	21 181	20 729	19 681	19 937	22 080	25 213	24 226	24 004
<b>AF</b>	Actifs financiers	kFr.	14 504	12 594	12 632	13 457	12 915	14 898	15 597	17 744
<b>EN</b>	Endettement net (E-AF)	kFr.	6 677	8 135	7 049	6 480	9 165	10 315	8 629	6 260
Nbre d'habitants au 31 décembre			<b>2 102</b>	<b>2 624</b>	<b>2 729</b>	<b>2 897</b>	<b>3 095</b>	<b>3 152</b>	<b>3 236</b>	<b>3 351</b>
	Recettes courantes par habitant	Fr.	3 152	4 138	4 220	4 452	4 082	4 395	4 657	4 546
	Dettes courantes par habitant	Fr.	2 846	3 675	3 690	3 554	3 601	3 689	3 863	3 793
	Marge d'autofinancement par habitant	Fr.	306	463	530	899	481	706	794	753
	Endettement par habitant	Fr.	10 077	7 900	7 212	6 882	7 134	7 999	7 486	7 163
	Endettement net par habitant	Fr.	3 176	3 100	2 583	2 237	2 961	3 273	2 667	1 868
	INT Intérêts passifs (32) par habitant	Fr.	337	157	146	127	111	108	82	74
	IMP Impôts (40) par habitant	Fr.	1 801	1 823	2 087	2 354	2 158	2 245	2 280	2 395
Rappel:										
	RC	Recettes courantes	Cptes par natures 4 - 48 - 490							
	DC	Dépenses courantes	Cptes par natures 3 - (331+332+333) - 38 - 390							
	E	Endettement total	Cptes au bilan (920+921+925) + (922+923)							
	AF	Actifs financiers	Cptes au bilan 910 + 911 + 912 + 913							

Quelques commentaires :

**Marge d'autofinancement** : Cette année, nous constatons que celle-ci reste stable à environ Fr. 2'523'000.-, très légèrement inférieur à la valeur 2016.

**Les recettes courantes (RC)** sont en hausse de seulement 1.1%. Les ventes de terrains aux Goilles y jouent un rôle moins important cette année, de même que la péréquation financière EtatCom. Le comportement des recettes fiscales peut être considéré comme rassurant.

Au niveau **des dépenses courantes (DC)**, elles ne sont en progression que de seulement 1.67%. La charge due au titre de la péréquation est en augmentation de 8.6% par rapport aux comptes 2016. Concernant la facture sociale, celle-ci fait un bon de + 16.0% après avoir « étonnamment » diminué de 18.5% en 2016 par rapport aux comptes 2015.

Pour une fois, la surprise n'était pas totale. Nous avons en effet mentionné dans notre rapport 2016 qu'un décompte de la péréquation 2016 nous était parvenu par un courrier du service des communes (SCL) daté du 12 mai 2016. Il n'était pas encore définitif mais indiquait déjà que nous devons analyser les « bons résultats » enregistrés avec une grande prudence.

En effet, il précisait que le montant final de notre contribution à la péréquation devrait se monter à Fr. 1'638'531.- soit Fr. 129'141.- de plus que prévu. De même pour la facture sociale qui se monterait elle à Fr. 1'745'442.-, soit une augmentation de Fr. 220'949.-. Ces différences seraient à porter dans les comptes 2017 ! De quoi doucher toute velléité d'optimisme.

Pour le reste, la municipalité fait de son mieux pour maintenir les charges dont elle a la maîtrise dans des limites acceptables.

Tenant compte des investissements encore à faire et malgré une bonne année comptable, la réflexion sur une éventuelle hausse d'impôt reste d'actualité.

**Endettement** : l'endettement total marque à nouveau une légère diminution de l'ordre de 0.9%, en adéquation avec les travaux réalisés par la commune et les possibilités de remboursement de certains emprunts. Cela a pour conséquence de faire redescendre notre endettement net de 27.4% (- 16.3% en 2016). Rappel : endettement net = endettement total – actifs financiers. L'endettement net de Fr. 6'259'765.- est supportable pour la taille et la capacité financière de la commune. Les prochains investissements (salle de gym triple, STEP, salle polyvalente et infrastructures EP et EU) auront bien sûr pour effet de faire remonter cet endettement.

**Les emprunts à moyen et long termes** (cpte 922, bilan) en diminution par rapport à 2016, cet endettement se monte à Fr. 20'473'300.-. Concernant la valeur d'endettement à prendre en compte pour comparaison avec notre limite d'endettement fixée pour la législature en cours (Fr. 40'000'000.-), celle-ci se monte au 31.12.2017 à notre endettement moyen long terme (ELT), auquel il faut ajouter une ligne de crédit auprès de la Raiffeisen d'un montant de Fr. 350'000.-.

Ceci donne un total d'endettement de : Fr. 20'823'300.-

**Intérêts passifs par habitant** : la diminution des intérêts passifs (32) par habitant se poursuit, contrairement aux craintes qui partait de l'hypothèse d'une hausse des taux d'intérêts. Au final, les taux sont restés très bas et la conjoncture actuelle au niveau du loyer de l'argent nous a permis de continuer à maîtriser le taux moyen de nos emprunts. Attention : 2018 pourrait voir une adaptation à la hausse de ces taux, les signes d'une telle hausse étant plus tangibles.

Evolution du taux d'intérêt moyen pour les emprunts de la commune :

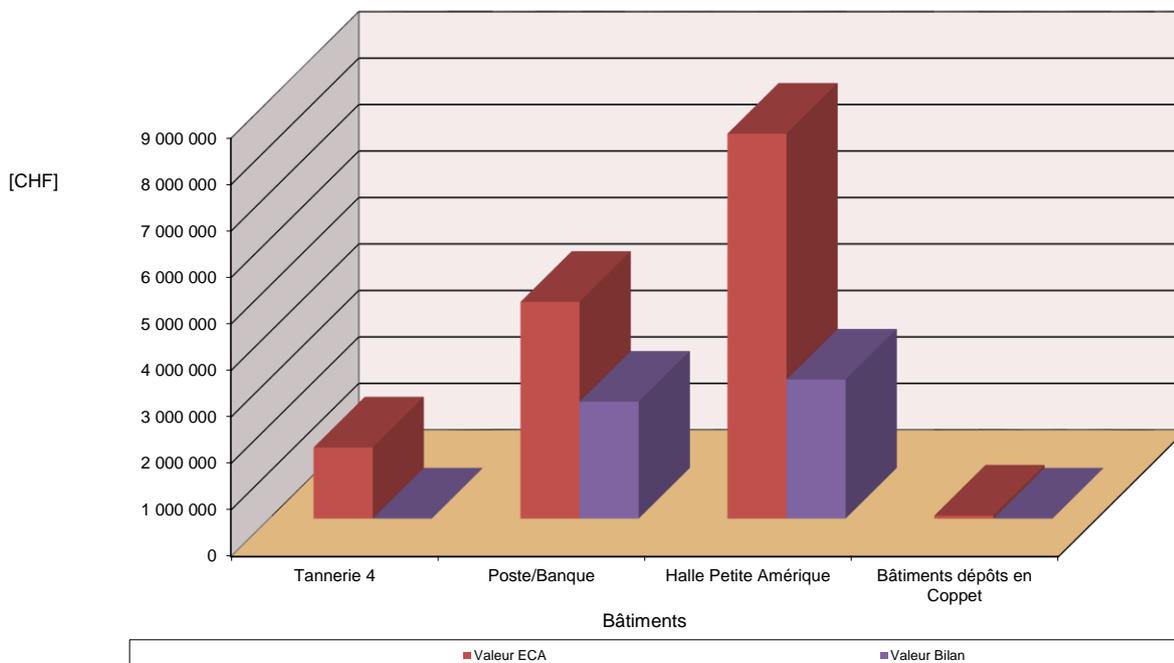
Année	Taux d'intérêt moyen
2013	2.14
2014	1.88
2015	1.53
2016	1.27
2017	1.29

Rappel : plus de prêts LIM en cours.

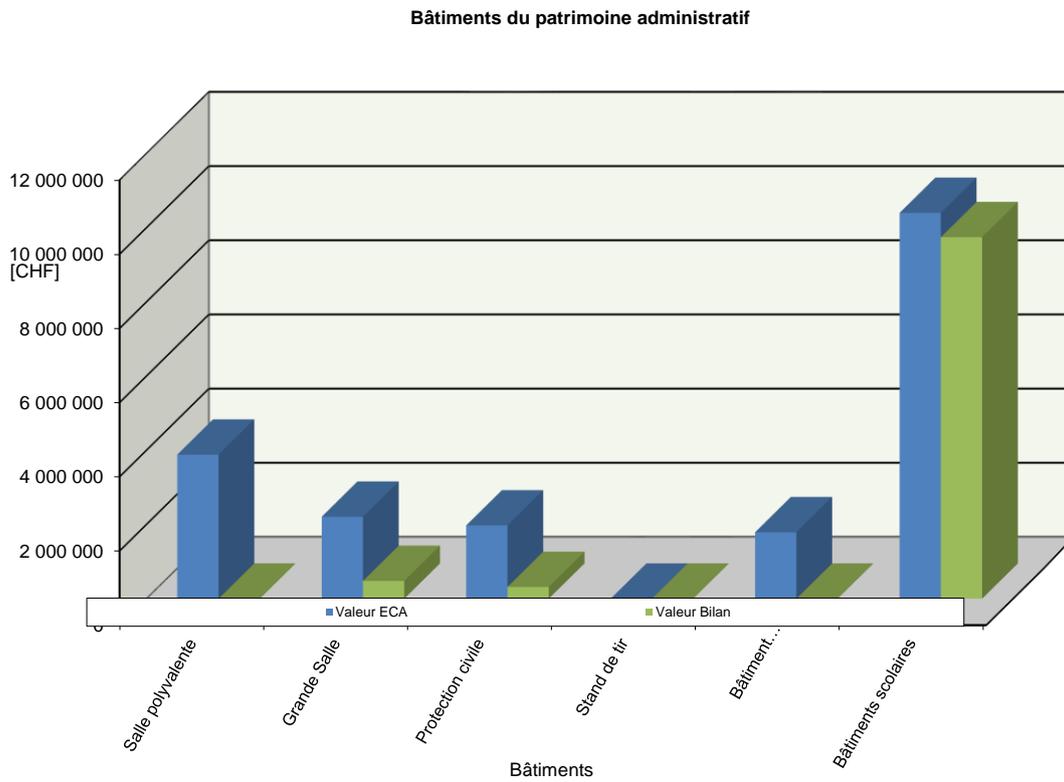
Au cours de l'année, nous avons renouvelé ou remboursé nos emprunts pour un montant de : 1'572'500.-.

### 4.3 Bâtiments : état au bilan du patrimoine financier

Bâtiments du patrimoine financier



4.4 Bâtiments : état au bilan du patrimoine administratif



Les diagrammes 4.3 et 4.4 présentent la valeur incendie des bâtiments et le montant restant à amortir au bilan.

## 5. COMMENTAIRES DES MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

Ci-après chacune des municipalités porte à votre connaissance quelques appréciations sur les comptes 2017, soit :

### 5.1 Administration et finances (Syndic M. Philippe Moser)

102.3063	Vacations	Budget Fr.	130'000.00
----------	-----------	------------	------------

Total du compte	Fr.	159'000.00
Augmentation des charges	Fr.	29'000.00

La situation continue à rester tendue en 2017. La charge de travail des municipalités se péjore à nouveau et reste très importante pour faire face au nombre important des dossiers et à leur complexité. Une réflexion sur le fonctionnement de la commune au niveau de la répartition des charges et sur la création de nouveaux postes de travail a été démarrée. Elle se poursuivra en 2018.

### 110 Administration

110.3193	Cotisations ADNV + UCV	Budget Fr.	35'000.00
----------	------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	37'045.30
Augmentation des charges	Fr.	2'045.30

En réponse à une question posée pour les comptes 2017, voici la répartition des dépenses sur ce compte :

- Cotisation UCV 2017 : Fr. 6'166.00
- Cotisation ADNV 2017 : Fr. 26'996.10
- Cotisation ADNV Promotion touristique 2017 : Fr. 3'883.20

### 210 Impôts

210	Impôts	Budget Fr.	7'308'600.00
-----	--------	------------	--------------

Total du compte	Fr.	8'107'260.36
Augmentation des recettes	Fr.	798'660.36

Se référer aux explications déjà données dans le présent document.

#### Remarque quant aux charges liées aux intérêts bancaires :

Influence positive des taux d'intérêts bas. De manière générale dans ces comptes, les charges liées au service du paiement des intérêts bancaires ont été budgétées avec une trop grande prudence (taux moyen admis trop élevé). Dans le cadre du futur budget 2018, un calcul plus proche de la réalité a été pris en compte.

**5.2 Service des eaux et électrique (M. François Noble)**

**460 Réseau d'égouts et épuration**

460.3141.1	Entretien et exploitation STEP	Budget Fr.	80'000.00
------------	--------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	82'292.01
Augmentation des charges	Fr.	2'292.01

Dépassement dû au remplacement d'une pompe et réparation de l'installation de déshydratation (imprévus)

460.3144	Entretien collecteurs d'égouts	Budget Fr.	30'000.00
----------	--------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	55'553.89
Augmentation des charges	Fr.	25'553.89

Facture RLJ SA, CHF 23'446.80, pour projet séparatif Passerelle-Fleurette-Pins, suspendu suite décision municipale, donc débité budget 2017 en lieu et place du préavis prévu.

460.4341	Taxes de raccordement aux égouts	Budget Fr.	60'000.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	27'672.00
Diminution des revenus	Fr.	32'328.00

Diminution des constructions, estimation aléatoire.

460.4342	Taxes annuelles	Budget Fr.	670'000.00
----------	-----------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	721'985.00
Augmentation des revenus	Fr.	51'985.00

Situation liée au nouveau règlement, en progression par rapport à 2013/2016.

**810 Service des eaux**

810.3121	Achat d'eau	Budget Fr.	15'000.00
----------	-------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	44'156.71
Augmentation des charges	Fr.	29'156.71

Budget sous-estimé quant aux participations aux frais et fond de renouvellement de l'ARRIBRU; par ailleurs facture ARIBRU participation aux frais 2016 payée en mars 2017. Budget à corriger pour l'avenir.

810.4341	Taxes de raccordements au service des eaux	Budget Fr.	80'000.00
----------	--	------------	-----------

Total du compte	Fr.	50'157.50
Diminution des revenus	Fr.	29'842.50

Diminution des raccordements de nouveaux immeubles, estimation aléatoire.

810.43.51.1	Produit des abonnements	Budget Fr.	465'000.00
-------------	-------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	512'099.65
Augmentation des revenus	Fr.	47'099.65

Facturation sur base nouveau règlement, augmentation de consommation et vente d'eau à l'ARRIBRU.

**820 Service électrique**

820.3123	Electricité éclairage public	Budget Fr.	30'000.00
----------	------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	26'381.90
Diminution des charges	Fr.	3'618.10

Diminution régulière de consommation suite à l'installation de l'éclairage LED, stabilisation à venir.

**5.3 Bâtiments (Mme Emmanuelle Bigot)****300 Service administratif et technique**

300.3011	Traitements concierges	Budget Fr.	425'000.00
----------	------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	387'383.30
Diminution des charges	Fr.	37'616.70

Diminution due à l'absence prolongée de M. Dugon, et battement lors de l'entrée en fonction M. Marchetto

300.4901	Imputations de frais de personnel	Budget Fr.	400'000.00
----------	-----------------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	493'446.70
Augmentation des charges	Fr.	93'446.70

Augmentation due à 180 heures consacrées à Brit II et en heures de bureau

**3520 Collège de la Manguettaz**

3520.3141	Entretien	Budget Fr.	2'500.00
-----------	-----------	------------	----------

Total du compte	Fr.	8'004.25
Augmentation des charges	Fr.	5504.25

Travaux de carrelage non prévus à la salle des sociétés.

**353 Bâtiment Gare 6**

353.3141	Entretien	Budget Fr.	45'000.00
----------	-----------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	59'320.95
Augmentation des charges	Fr.	14'320.95

Divers travaux d'entretien en partie pour l'immeuble : remplacement du chauffe-eau et en partie pour les appartements loués : électro-ménager

**3541 Halles industrielles aux Cerisiers**

3541.3141	Entretien	Budget Fr.	000.00
-----------	-----------	------------	--------

Total du compte	Fr.	5'355.35
Augmentation des charges	Fr.	5'355.35

Soldes de compte gérances, remboursement facture eau PPE

**3542 Halle Petite Amérique**

3542.3124	Chauffage halle Petite Amérique	Budget Fr.	20'000.00
-----------	---------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	54'568.20
Augmentation des charges	Fr.	34'568.20

Mise à jour des décomptes de chauffage 2014-15 par la gérance dont Fr. 36'303.45 sont inclus dans les charges d'une partie des baux à loyers, ainsi que Fr. 2'028.00 de factures vacantes

3542.3141	Entretien halle Petite Amérique	Budget Fr.	30'000.00
-----------	---------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 41'561.55  
 Augmentation des charges Fr. 11'561.55

Travaux d'isolation des tuyaux

3542.39311	Imputation frais de personnel	Budget Fr.	35'000.00
------------	-------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 10'991.30  
 Diminution des charges Fr. 24'008.70

Moins de travaux liés à l'installation dans les locaux

**355 Bâtiment de Brit**

355.3124	Chauffage	Budget Fr.	80'000.00
----------	-----------	------------	-----------

Total du compte Fr. 56'140.20  
 Diminution des charges Fr. 23'859.80

La quantité de mazout commandée dépend de la consommation et de la date de remplissage.

355.3141	Entretien bâtiments de Brit	Budget Fr.	197'000.00
----------	-----------------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 141'697.24  
 Diminution des charges Fr. 55'302.76

Certains travaux n'ont pas pu être réalisés

**356 Salle du kiosque**

356.31411	Location Kiosque	Budget Fr.	10'000.00
-----------	------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 2'082.00  
 Diminution des charges Fr. 7'918.00

Pas de travaux réalisés

**3570 Grande salle**

3570.3141	Entretien	Budget Fr.	30'000.00
-----------	-----------	------------	-----------

Total du compte Fr. 5'448.10  
 Diminution des charges Fr. 24'551.90

Certains travaux d'entretien dépassent le budget et devront faire l'objet d'un préavis

**3571 Salle polyvalente**

3571.3141	Entretien	Budget Fr.	96'000.00
-----------	-----------	------------	-----------

Total du compte Fr. 37'117.60  
 Diminution des charges Fr. 58'882.40

Les travaux d'importance (toiture) ont été reportés pour être coordonnés par un architecte.

**5.4 Urbanisme, Police et Affaires militaires (M. Guy-Daniel Beney)**

**410 Service technique**

410.3063	Commission d'urbanisme (CCUE)	Budget Fr.	2'000.00
----------	-------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	500.00
Diminution des charges	Fr.	1'500.00

Comptabilisation des 2 séances tenues en 2017.

410.3101	Fournitures de bureau	Budget Fr.	15'000.00
----------	-----------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	8'062.65
Diminution des charges	Fr.	6'937.35

410.3111	Informatique	Budget Fr.	10'000.00
----------	--------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	15'171.00
Augmentation des charges	Fr.	5'171.00

Top Tec Lutz, licence Swispo-GIS/Géodonnées	Fr. 2'322.00
Ville d'Yverdon, prestation 2017 du SIT, (Système d'Information du Territoire)	Fr. 5'159.00
Newis, mandat externe pour mise à jour du cadastre	Fr. 5'157.00

410.4313	Taxes d'enquêtes, permis de construire	Budget Fr.	40'000.00
----------	--	------------	-----------

Total du compte	Fr.	29'692.00
Diminution des recettes	Fr.	10'308.00

Diminution du nombre des grands projets de construction par rapport aux années précédentes.

410.4356	Travaux facturés à des tiers	Budget Fr.	40'000.00
----------	------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	64'835.35
Augmentation des recettes	Fr.	24'835.35

Augmentation du nombre de dossiers pour les communes sous contrat avec le BTY.

**600 Police - Administration**

600.3069	Frais divers de sécurité	Budget Fr.	5'000.00
----------	--------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	22'681.10
Augmentation des charges	Fr.	17'681.10

Protect'Services SA, engagement temporaire dû à l'absence de l'ASP pour cause de maladie Fr. 13'063.70  
(compensé par les prestations de l'assurance perte de gain)  
Journée de la mobilité du 16 septembre : charges : Fr. 1'159.85 ./.. recettes Fr. 59.90 = coût Fr. 1'099.95  
Frais de réparation vélo électrique SPY Fr. 1'082.80

600.3521.1	Réforme policière	Budget Fr.	281'958.00
------------	-------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	296'712.00
Augmentation des charges	Fr.	14'754.00

Solde décompte 2016 : Fr. 14'754.00

600.4370	Amendes	Budget Fr.	20'000.00
----------	---------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	12'880.45
Diminution des recettes	Fr.	7'119.55

Diminution du nombre d'amendes due à l'absence maladie de l'ASP

620.4312	Emoluments contrôle des habitants	Budget Fr.	11'000.00
----------	-----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	14'235.60
Augmentation des recettes	Fr.	3'235.60

Opérations plus nombreuses dues à l'augmentation du nombre d'habitants (attestations, arrivées et départs, police des étrangers).

630.3063	Commission de salubrité et d'hygiène	Budget Fr.	2'000.00
----------	--------------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	600.00
Diminution des charges	Fr.	1'400.00

Les commissions ont eu lieu principalement en journée, durant les horaires de travail ordinaire du Bureau technique.

**5.5 Forêts et domaines, Pompiers, PCI (M. Olivier David)**

**310 Domaines**

310.3144	Entretien des collecteurs de remaniement	Budget Fr.	10'000.00
----------	--	------------	-----------

Total du compte Fr. 3'368.20  
 Diminution des charges Fr. 6'631.80

Moins d'imprévus qu'escompté.

310.3146	Entretien chemins de remaniement	Budget Fr.	35'000.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 37'756.20  
 Augmentation des charges Fr. 2'756.20

Location tracteur + épareuse : Fr. 7'949.45.

310.3303	Amortissement obligatoire	Budget Fr.	65'000.00
----------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 105'051.00  
 Augmentation des charges Fr. 40'051.00

Amortissement complémentaire terrain FC

310.3809.01	Attributions à fonds terrains	Budget Fr.	0.00
-------------	-------------------------------	------------	------

Total du compte Fr. 349'600.00

Ventes de terrains 2017, contrebalancée par une écriture de même valeur au compte 310.4359.01 « Achat terrains ».

310.3901	Imputation frais de personnel	Budget Fr.	60'000.00
----------	-------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 149'151.60  
 Augmentation des charges Fr. 89'151.60

Décompte des heures effectives passées dans le secteur des domaines.

310.4231	Location emplacements et dépôts	Budget Fr.	50'000.00
----------	---------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 67'372.00  
 Augmentation des recettes Fr. 17'372.00

Décompte de la gérance Domicim.

310.4355	Vente de fruits et divers	Budget Fr.	300.00
----------	---------------------------	------------	--------

Total du compte Fr. 2'516.20  
 Augmentation des revenus Fr. 2'216.20

Swisscom, droit de passage Grand Jenoud : Fr. 2'008.20.

**320 Forêts et pâturages**

320.3146.1	Frais de coupe et façonnage	Budget Fr.	31'960.00
------------	-----------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	50'961.65
Augmentation des charges	Fr.	19'001.65

Problème de chevauchement entre le martelage des bois (par saison) et le budget (par année civile). En contrepartie le compte 320.4516 présente des encaissements plus importants car certains de ces travaux sont subventionnés.

320.3146.2	Plantations	Budget Fr.	14'000.00
------------	-------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	29'421.75
Augmentation des charges	Fr.	15'421.75

Problème d'imputation entre les plantations et les soins cultureux. Une facture de dégagement de plantations (soins cultureux) d'un montant de Fr. 17'235.70 a été imputée dans le compte plantation.

320.3146.3	Soins cultureux	Budget Fr.	25'000.00
------------	-----------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	22'852.80
Diminution des charges	Fr.	2'147.20

Le compte Soins cultureux comprend une facture de Fr. 6'062.05 relative au dégagement de bois après la crue.

320.3146.4	Entretien chemins forestiers	Budget Fr.	8'000.00
------------	------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	0.00
Diminution des charges	Fr.	8'000.00

Peu d'entretien cette année.

320.3146.5	Entretien du domaine communal	Budget Fr.	5'000.00
------------	-------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	1'430.95
Diminution des charges	Fr.	3'569.05

Peu d'entretien cette année.

320.3901	Imputation de frais de personnel	Budget Fr.	20'000.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	54'470.90
Augmentation des charges	Fr.	34'470.90

Décompte des heures effectives. Travaux réalisés notamment dans l'entretien des chemins ci-dessus (fauchage banquettes, élagage) et dans le dessouchage (zone port), ainsi que des travaux suite aux crues.

**470 Cours d'eau, rives et ports**

470.3147.1	Entretien rives du lac et plages	Budget Fr.	7'000.00
------------	----------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	16'860.05
Augmentation des charges	Fr.	9'860.05

Etude Aquavision Fr. 20'636.10. Déduire participation Port et AIY pour Fr. 9'686.00.

470.3147.2	Entretien des cours d'eau	Budget Fr.	5'000.00
------------	---------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	4'919.15
Diminution des charges	Fr.	80.85

Peu d'entretien nécessaire et pas de mauvaise surprise.

470.3147.3	Entretien berges Menthue	Budget Fr.	5'000.00
------------	--------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	0.00
Diminution des charges	Fr.	5'000.00

Peu d'entretien nécessaire et pas de mauvaise surprise.

470.3901	Imputation frais personnel	Budget Fr.	3'000.00
----------	----------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	0.00
Diminution des charges	Fr.	3'000.00

Peu d'entretien nécessaire et pas de mauvaise surprise.

**650 Défense contre incendie**

650.3521	Participation à la région	Budget Fr.	142'000.00
----------	---------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	117'320.25
Diminution des charges	Fr.	24'679.75

Participation à la région calculée sur un nombre optimiste d'habitants. Bonne tenue des charges de la région.

**660 Organisme de protection**

660.3141.1	Entretien abri public	Budget Fr.	5'000.00
------------	-----------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	0.00
Diminution des charges	Fr.	5'000.00

Le SSCM (service de la sécurité civile et militaire) a autorisé le prélèvement des frais d'entretien (Fr. 24'061.95) sur le compte 660.4809 « Prélèvement sur transitoire Protection civile ».

**5.6 Travaux et environnement (M. Romano Dalla Piazza)**

**430 Routes**

	<b>Budget</b>	<b>Compte</b>	<b>Différence Fr.</b>	<b>Différence %</b>
<b>Charges</b>	1'350'100.00	1'614'672.76	264'572.76	19.60
<b>Revenus</b>	656'001.00	741'330.15	85'329.15	13.01
<b>Totaux</b>	-694'099.00	-873'342.61	-179'243.61	25.82

430.3111	Traitements des cantonniers	Budget Fr.	600'000.00
----------	-----------------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 668'419.50  
 Augmentation des charges Fr. 68'419.50

Engagement d'un cantonnier supplémentaire.

430.3115	Achats matériel de voirie	Budget Fr.	25'000.00
----------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 13'689.84  
 Diminution des charges Fr. 11'310.16

Achat modéré.

430.3135	Fournitures diverses. matériaux	Budget Fr.	75'000.00
----------	---------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 69'341.75  
 Diminution des charges Fr. 5'658.25

Achat normal.

430.3142.1	Entretien des routes	Budget Fr.	150'000.00
------------	----------------------	------------	------------

Total du compte Fr. 132'399.89  
 Diminution des charges Fr. 17'600.11

En plus des travaux d'entretien courant plusieurs chantiers de réfection de trottoirs ont été réalisés (Ch. du Rebut. Route de Rovray. Rue de la Mauguettaz).

430.3142.2	Balayage des routes	Budget Fr.	25'000.00
------------	---------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 17'156.85  
 Diminution des charges Fr. 7'843.15

Deux opérations de balayage en avril et en décembre. L'éventualité d'un 3<sup>ème</sup> passage en été reste ouverte.

430.3143	Marquages routiers	Budget Fr.	15'000.00
----------	--------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 4'128.80  
 Diminution des charges Fr. 10'871.20

Travaux d'entretien limités en 2017 par rapport à ceux réalisés en 2016.

430.3154	Entretien machines et matériel	Budget Fr.	20'000.00
----------	--------------------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 29'884.70  
 Augmentation des charges Fr. 9'884.70

D'importants travaux de réparation du transporteur Aebi ont dû être entrepris au début de l'année. La réparation et l'entretien de ce véhicule essentiel à la bonne marche du service de voirie a représenté près de Fr. 17'000.- de frais en 2017.

430.3188.2	Déblaiement des neiges	Budget Fr.	35'000.00
------------	------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	28'670.40
Diminution des charges	Fr.	6'329.60

Un hiver plus rigoureux a entraîné des frais plus importants par rapport aux années précédentes toutefois dans les limites du budget renouvelé chaque année.

430.3312	Amortissement obligatoire	Budget Fr.	120'000.00
----------	---------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	362'389.58
Augmentation des charges	Fr.	242'389.58

L'augmentation de ce poste est une conséquence directe des travaux de réfection de routes cantonales en traversée de notre village (Mordagne-Vergers).

**440 Parcs, promenades et cimetière**

	Budget	Compte	Différence Fr.	Différence %
<b>Charges</b>	112'000.00	176'229.85	64'229.85	57.35
<b>Revenus</b>	3'000.00	1'140.00	-1'860.00	-62.00
<b>Totaux</b>	-109'000.00	-175'089.85	-66'089.85	60.63

440.3134	Fournitures et marchandises	Budget Fr.	6'000.00
----------	-----------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	26'046.30
Augmentation des charges	Fr.	20'046.30

En plus des fournitures courantes un total de Fr. 10'350.- a été engagé en prévision des travaux d'aménagement du Pré de l'Hôtel de Ville (avant-projet, projet, relevés géomètre et mise à l'enquête) et Fr. 5'328.15 pour l'équipement et l'utilisation du terrain de foot provisoire de la Mauguettaz.

440.3145	Entretien	Budget Fr.	20'000.00
----------	-----------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	41'935.95
Augmentation des charges	Fr.	21'935.95

En plus des travaux d'entretien courant, Fr. 21'272.75 de dépenses imprévues ont été engagées sur la réalisation d'un nouveau puits d'arrosage du terrain de foot (rapport hydrogéologique, forages et équipement du nouveau puits).

440.3146	Entretien du paysage	Budget Fr.	10'000.00
----------	----------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	7'245.90
Diminution des charges	Fr.	2'754.10

Achats modérés.

440.3901	Imputation de frais de personnel	Budget Fr.	76'000.00
----------	----------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	101'001.70
Augmentation des charges	Fr.	25'001.70

L'entretien du terrain de football après réfection et de la nouvelle zone verte (tontes et arrosages) expliquent en grande partie l'augmentation des heures de voirie.

**450 Gestion des déchets**

	Budget	Compte	Différence Fr.	Différence %
<b>Charges</b>	475'100.00	427'896.55	-47'203.45	-9.94
<b>Revenus</b>	453'000.00	373'467.13	-79'532.87	-17.56
<b>Totaux</b>	-22'000.00	-54'429.42	-32'329.42	147.95

450.3115	Achat de containers	Budget Fr.	15'000.00
----------	---------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	10'169.30
Diminution des charges	Fr.	4'830.70

Achat modéré.

450.3141.01	Matières organiques	Budget Fr.	92'000.00
-------------	---------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	81'823.56
Diminution des charges	Fr.	10'176.44

Les quantités de matières organiques collectées ont été inférieures. L'augmentation de la population a peu d'impact sur cette filière, probablement parce que les nouveaux habitants occupent surtout des immeubles.

450.3141.02	Objets encombrants	Budget Fr.	22'000.00
-------------	--------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	11'974.79
Diminution des charges	Fr.	10'025.21

La limitation de l'accès à la benne des déchets encombrants aux objets mobiliers incinérables n'entrant pas dans un sac officiel de 110 litres a permis de réduire les coûts.

450.3141.03	Matériaux incinérables	Budget Fr.	105'000.00
-------------	------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	99'449.32
Diminution des charges	Fr.	-5'550.68

La quantité annuelle d'ordures ménagères s'est stabilisée à 100 kg par habitant (99 kg en 2016). Une ristourne de Fr. 7'376.50 sur les déchets industriels banaux (DIB) explique la diminution de charges.

450.3141.04	Matériaux inertes	Budget Fr.	10'000.00
-------------	-------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	7'146.16
Diminution des charges	Fr.	2'853.84

Tonnage très légèrement moins élevé par rapport aux prévisions.

450.3141.05	Verre	Budget Fr.	14'000.00
-------------	-------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	13'033.93
Diminution des charges	Fr.	966.07

Tonnages collectés conforme aux prévisions.

450.3141.06	Papier. carton	Budget Fr.	8'000.00
-------------	----------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	1'342.28
Diminution des charges	Fr.	6'657.72

Maintien des cours de la matière première. La mise en place d'une seconde benne avec compacteur en 2017 et la collecte du papier en conteneur aérien ont fortement réduit les charges principalement au niveau des transports.

450.3141.07	Ferraille	Budget Fr.	7'000.00
-------------	-----------	------------	----------

Total du compte	Fr.	222.90
Diminution du revenu	Fr.	7'222.90

La valeur marchande des métaux est sujette à de très fortes variations.

450.3141.12	Déchets spéciaux	Budget Fr.	4'000.00
-------------	------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	5'061.40
Augmentation des charges	Fr.	1'061.40

Les quantités ont été légèrement supérieures par rapport aux prévisions.

450.3141.16	Sagex	Budget Fr.	1'000.00
-------------	-------	------------	----------

Total du compte	Fr.	461.24
Diminution des charges	Fr.	538.76

La quantité de Sagex collectée est conforme aux prévisions.

450.3141.18	Bois	Budget Fr.	30'000.00
-------------	------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	23'206.75
Diminution des charges	Fr.	6'793.25

Les quantités collectées sont légèrement inférieures aux prévisions.

450.3141.19	Entretien/Achats/Divers	Budget Fr.	10'000.00
-------------	-------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	13'512.12
Augmentation des charges	Fr.	3'512.12

La production des vignettes pour le ramassage des déchets organiques et l'élaboration d'une plaquette d'information non prévues lors de l'élaboration du budget expliquent cette augmentation de charges.

450.3141.21	Plastiques	Budget Fr.	8'000.00
-------------	------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	3'752.56
Diminution des charges	Fr.	4'247.44

La récupération des plastiques limitée aux flaconnages et aux plastiques durs ainsi que les coûts compétitifs de la filière de valorisation sous forme de matière expliquent en grande partie la maîtrise des charges.

450.3141.22	Couches culottes incinérables	Budget Fr.	9'000.00
-------------	-------------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	8'003.74
Diminution des charges	Fr.	996.26

Budget équilibré malgré l'augmentation de la population.

450.3141.23	Incinérables commune	Budget Fr.	8'000.00
-------------	----------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	6'102.71
Diminution des charges	Fr.	1'897.29

Les quantités de déchets collectés dans les poubelles publiques restent stables.

450.3901	Imputation de frais de personnel	Budget Fr.	115'000.00
----------	----------------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	133'285.10
Augmentation des charges	Fr.	18'285.10

Le volume des déchets a considérablement augmenté ainsi que les contraintes en matière de tri. Le réseau des poubelles publiques s'est étendu avec les nouveaux quartiers. L'introduction de nouvelles taxes en matière de déchets en 2017 a exigé une surveillance accrue au niveau des 2 déchetteries communales pour prévenir les abus et incivilités.

450.4356.01	Taxe forfaitaire ramassage ordures	Budget Fr.	286'000.00
-------------	------------------------------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	188'473.05
Diminution des revenus	Fr.	97'526.95

Le nouveau règlement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2017. La taxe par habitant n'a donc été perçue que sur 10 mois. Selon la projection du nombre de contribuables estimé à 2'400, Fr. 216'000.- de recettes auraient dû être perçues. La différence s'explique par les aides aux familles, aux jeunes en formation et aux ménages disposant de faibles revenus.

450.4356.02	Taxe forfaitaire entreprises	Budget Fr.	16'500.00
-------------	------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	2'505.20
Diminution des revenus	Fr.	13'994.80

Les exonérations partielles ou totales des entreprises ont largement été sous-évaluées. Ceci combiné avec une taxe perçue sur 10 mois explique cette forte diminution de revenus.

450.4356.05	Taxe déchets compostables	Budget Fr.	30'000.00
-------------	---------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	41'925.30
Augmentation des revenus	Fr.	11'925.30

Le nombre de vignettes vendues a été beaucoup plus important que prévu. Il n'y a pas eu de report important de déchets verts déposés à la déchetterie des Vursys. La population est restée attachée au système de collecte porte à porte et ceci malgré l'introduction de cette nouvelle taxe.

## Récapitulatif

430 440 450 Routes / Parcs. Promenades et cimetière / Gestion des déchets.

	Budget	Compte	Différence Fr.	Différence %
<b>Charges</b>	1'937'200.00	2'218'799.16	281'599.16	14.54%
<b>Revenus</b>	1'112'001.00	1'115'937.28	3'936.28	0.35%
<b>Totaux</b>	-825'199.00	-1'102'861.88	-277'622.88	33.65%

**Principes de financement effet du nouveau règlement sur la gestion des déchets**

La totalité des déchets à financer par les taxes causales (déchets urbains) a été couverte par les recettes induites par le nouveau règlement sur la gestion des déchets et ceci malgré son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2017.

Le tableau ci-après comprend à titre comparatif les décomptes de la gestion des déchets à charge des ménages pour les années 2015 et 2016.

Déchets à financer par les taxes causales (déchets urbains)					
N° compte	Libellé	Montants 2017		Montants 2016	Montants 2015
450.3141.03	Matériaux incinérables	99 449.32		105 632.16	101 998.65
450.3141.02	Objets encombrants	11 974.79		16 972.26	22 196.45
450.3141.22	Couches culottes	8 003.74		9 375.80	8 025.90
450.3141.16	Sagex	461.24		495.95	1 850.75
450.3141.05	Verre	13 033.93		13 519.49	12 500.00
450.3141.18	Bois	23 206.75		28 040.13	31 283.60
450.3141.01	Matières organiques	81 823.56		95 837.21	72 453.45
450.3141.08	Aluminium	190.00		216.00	0.00
450.3141.07	ferraille	-222.90		5 765.15	4 977.30
450.3141.09	Fer blanc	3 283.82		216.00	1 890.00
450.3141.06	Papier/Carton	1 342.28		5 785.01	8 249.15
450.3141.21	Plastiques	3 752.56		9 256.70	12 786.35
450.3115	Achat containers	10 169.30		3 607.20	24 609.32
450.3123	Electricité Vursys	442.37		314.65	255.65
450.3141.19	Entretien/Achats/Divers	13 512.12		12 060.85	10 843.45
450.3141.20	Frais de communication	0.00		6 395.10	6 359.55
450.3901	Frais personnel (62%)	82 636.76		78 584.60	70 000.00
450.3012	Traitement coach du tri	5 622.50		5 850.00	5 928.00
	Informatique	0.00		0.00	0.00
<b>Total des charges</b>		<b>358 682.14</b>		<b>397 924.26</b>	<b>436 207.57</b>
450.4356.03	Rétrocession taxe aux sacs	-118 045.28	-32.9%	-111 421.55	-102 291.25
	Taxe forfaitaire (aide aux familles et exonération)	-188 473.05	-52.5%		0.00
	Taxe résidences secondaires	0.00	0.0%		
450.4356.02	Taxe entreprises (après remise)	-2 505.20	-0.7%		0.00
	Taxe spéciale (porte à porte compostables)	-41 925.30	-11.7%		0.00
450.4656	Rétrocession verre	-13 597.20	-3.8%	-14 513.40	-13 772.55
450.4356.04	Rétrocession PET	-1 370.85	-0.4%	-1 746.20	-1 887.70
450.4359	Facturation à des tiers	-7 550.25	-2.1%	-3 792.00	-6 087.00
<b>Total recettes</b>		<b>-373 467.13</b>	<b>-104.1%</b>	<b>-131 473.15</b>	<b>-124 038.50</b>
<b>Coûts nets</b>		<b>-14 784.99</b>		<b>266 451.11</b>	<b>312 169.07</b>

Le bilan très positif de l'exercice 2017 s'explique en grande partie par la maîtrise des charges. Le montant des taxes devra être adapté par la municipalité dans les limites prévues par le règlement sur la gestion des déchets. Le but est d'atteindre un parfait équilibre dans un délai de quelques années tout en maintenant un service de qualité à la population.

L'objectif minimum de 40% de financement par des taxes causales fixé par la loi cantonale sur la gestion des déchets a très largement été atteint. En effet, en cumulant l'ensemble des rétrocessions et la taxe spéciale pour le ramassage des déchets compostables porte à porte la commune d'Yvonand atteint 48.8%.

**5.7 Ecoles, Assurances sociales (Alexandre Lecourtier)****511 Etablissement Yvonand**

511.3522	Participation à l'établissement d'Yvonand	Budget Fr.	1'700'000.00
----------	---	------------	--------------

Total du compte	Fr.	1'419'647.33
Diminution des charges	Fr.	280'352.67

Coût moyen de l'élève : Fr. 3'441.- pour 710 élèves (pour mémoire Fr. 3'498.- en 2016, Fr 3'206.86 en 2015).

**540 Office d'orientation professionnelle**

540.3512	Orientation professionnelle	Budget Fr.	5'000.00
----------	-----------------------------	------------	----------

Total du compte	Fr.	4'748.37
Diminution des charges	Fr.	251.63

Facture adressée à la commune d'Yvonand par la commune d'Yverdon (commune – siège de l'office régional).

**580 Temple et Culte**

580.3652.1	Redevance à la Paroisse	Budget Fr.	12'500.00
------------	-------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	11'054.00
Diminution des charges	Fr.	1'446.00

580.3652.2	Statut des catholiques	Budget Fr.	15'000.00
------------	------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	13'579.40
Diminution des charges	Fr.	1'420.60

Répartition des coûts en fonction du nombre d'habitants participants à la région, répercussion des travaux réalisés dans le périmètre des communes participantes.

**710 Service social communal**

710.3512	RAS part. communale agence AVS	Budget Fr.	98'000.00
----------	--------------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	87'480.00
Diminution des charges	Fr.	10'520.00

Coût déterminé par habitant, légère diminution suite à une rétrocession au niveau régional, ce poste comprend la participation à la RAS – Région d'Action Sociale (Fr.16.00/hab.), au but optionnel des AMF – Accueillante en Milieu Familial (mamans de jour) (Fr. 11.06/hab.) et Zone Bleue (Fr. 2.50/hab.). Restitution sur 2018, de Fr. 2.85 par habitant pris sur la dissolution d'un fond de réserve sur demande de l'assemblée intercommunale.

710.3655.1	Actions communales diverses	Budget Fr.	10'000.00
------------	-----------------------------	------------	-----------

Total du compte	Fr.	4'716.00
Diminution des charges	Fr.	5'284.00

710.3655.2	Petite enfance	Budget Fr.	586'500.00
------------	----------------	------------	------------

Total du compte	Fr.	455'983.00
Diminution des charges	Fr.	130'517.00

Exercice de stabilisation, pas de changements importants dans la répartition des charges d'exploitation, pas d'augmentation du nombre de places disponibles. La variation par rapport à 2016 s'explique par les fluctuations de la fréquentation des structures d'accueil par les enfants domiciliés sur la commune.

La participation de la commune se situe Fr. 455'983.00 soit 60.58% du total des charges.

**720 Prévoyance sociale**

720.3515	Contribution assistance publique	Budget Fr.	1'650'000.00
----------	----------------------------------	------------	--------------

Total du compte Fr. 1'768'887.00  
 Augmentation des charges Fr. 118'887.00

Cette contribution correspond à la « facture sociale », qui regroupe la part communale PC famille, subsides à l'assurance maladie, revenu d'insertion et aide aux personnes handicapées, aux prestations pour la famille et autres prestations sociales, aux bourses d'études et d'apprentissage.

730.3654	Contribution à l'AVASAD Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	Budget Fr.	326'700.00
----------	---	------------	------------

Total du compte Fr. 293'136.00  
 Diminution des charges Fr. 33'564.00

Participation financière pour le programme de maintien des personnes âgées à domicile déterminée par habitant, un peu surestimés pour le budget, Légère baisse de l'activité en 2017.

**740 Office du logement**

740.3655	Participation H.L.M.	Budget Fr.	60'000.00
----------	----------------------	------------	-----------

Total du compte Fr. 60'000.00

## 6. CONCLUSIONS

Ce rapport a pour ambition de donner, dans la mesure du possible, une image claire et détaillée des comptes du ménage communal 2017. La présentation de quelques graphiques doit en faciliter la compréhension. Les explications qui ont été données par les municipaux à la commission des finances ont, nous l'espérons, permis de compléter le tableau.

A sa lecture, la municipalité souhaite, néanmoins, que chacun des conseillers communaux se rende compte des difficultés liées à la gestion financière communale et qu'il prenne conscience que l'exécutif ne maîtrise vraiment qu'une petite part des dépenses alors que les recettes dépendent pour une bonne part de la santé financière des contribuables et de la volonté de l'Etat de respecter ses engagements vis-à-vis des communes.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'analyse financière de la commune par la société BDO dans le cadre du calcul de la limite d'endettement pour cette législature 2016-2021, les ambitions de votre municipalité ont été revues à la baisse et nous nous concentrons sur les investissements absolument obligatoires et supportables. Ceux-ci concernent des projets qui sont ambitieux et obligatoires, en particulier pour notre école. Quant aux révisions de notre plan directeur communal, du plan général d'affectation et autres règlements sur les constructions, bien que très chronophages, ces investissements sont financièrement supportables.

Pour la STEP et d'autres projets importants, comme par exemple la rénovation de la salle polyvalente, ceux-ci sont étudiés plus avant afin de pouvoir démarrer des travaux dès que les disponibilités financières seront suffisantes. Nous souhaitons aussi avoir les moyens de mener quelques projets répondants aux attentes de notre population dans les domaines socio-culturel et sportif.

Par rapport à 2016, l'évolution des charges induites par le canton et l'évolution de la situation économique, étonnamment toujours bonne pour le canton de Vaud et qui devrait perdurer ces 2 prochaines années, elles seront des facteurs déterminants. Nous pensons toujours ici aux prochaines modifications de la péréquation canton-communes, à l'augmentation du nombre des personnes âgées et à l'évolution de la facture sociale. L'impact des charges liées à la petite enfance et à l'école ne sont évidemment pas à oublier non plus. Déjà évoqué à plusieurs reprises, on constate trop souvent que plusieurs lois acceptées ces dernières années, frappent au final beaucoup plus durement les finances des communes par rapport aux estimations très optimistes avancées lors des campagnes avant votations.

Nous pouvons considérer que le résultat comptable 2017 est relativement bon, mais seulement dans le cadre actuel. Il ne permet évidemment pas de pavoiser. La municipalité ne relâchera donc pas son effort de conduite rigoureuse des finances communales afin de ne pas mettre en péril notre ménage communal. Cela a déjà été écrit, mais reste d'actualité.

En conclusion de ce qui précède, la municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

après avoir pris connaissance du présent préavis municipal et des comptes joints, ayant ouï le rapport de la commission des finances :

#### décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2017.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

**Le Vice-syndic :**

**La Secrétaire :**

Olivier David

Viviane Potterat

Municipaux délégués : municipalité in corpore